

En conclusion, Monsieur le président, je voudrais vous remercier, vous et vos collègues, de votre attention et des efforts que vous déployez pour les Canadiens et Canadiennes invalides, et je demeure convaincu que votre initiative et votre appui porteront fruit dans une société plus sensible aux besoins, aux droits et aux responsabilités de tous les éléments de la population canadienne.

PORT ALBERNI (C.-B.), CANADA, LE 3 JUIN 1990.